



---

## VIDE GRENIER - DIMANCHE 12 MAI 2024

### CENTRE-VILLE D'ENSUES LA REDONNE

### MODALITES D'INSCRIPTION

---

La commune d'Ensues-la-Redonne organise, le DIMANCHE 12 MAI 2024, un grand vide grenier dans son centre-ville.

L'emplacement est PAYANT et sa dimension est d'environ 3 mètres de long (*profondeur variable en fonction de sa position dans le centre du village*). Le prix de l'emplacement est de 5.80 € pour les résidents de la commune et de 11,60 € pour les extérieurs. Un seul emplacement est attribué par inscription (même nom, même adresse).

Les inscriptions sont ouvertes à toutes les personnes capables et majeures ayant leur domicile ou leur résidence secondaire sur la commune d'Ensues-la-Redonne, l'arrondissement départemental ou l'intercommunalité. Les inscriptions seront validées par date de dépôt du dossier à l'Hôtel de Ville. Toutefois, le nombre des emplacements étant limité, la priorité est donnée aux résidents de la commune.

Les particuliers non-inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer à un maximum de deux vide greniers par an, afin d'y vendre exclusivement des objets personnels et usagés. En conséquence de quoi il sera demandé à chaque particulier une attestation sur l'honneur, de non participation à plus de deux vide greniers par an.

En termes d'horaires :

- Installation le jour même, de 6h30 à 9h
- **Vide grenier ouvert au public de 9h à 16h → SUR CE CRENEAU, AUCUN VEHICULE NE POURRA ACCEDER SUR LE SITE DU VIDE GRENIER**
- Rangement de 16h à 18h

Chaque exposant devra laisser son emplacement propre, aucune marchandise ni débris alimentaires ou autres ne devront donc être abandonnés sur place. Des containers poubelles seront mis à votre disposition. La participation au vide grenier implique l'acceptation des conditions énoncées.

Si vous souhaitez participer au vide grenier du dimanche 12 mai 2024, vous devez déposer à l'accueil de la mairie ou nous retourner par courrier, votre dossier d'inscription complet **AU PLUS TARD LE 24 AVRIL 2024**, à l'adresse suivante :

Mairie d'Ensues la Redonne  
Hôtel de Ville  
15, avenue Général Monsabert  
13820 ENSUES LA REDONNE

Votre dossier d'inscription doit contenir :

- Le bulletin d'inscription ci-joint, **complété et signé**.
- L'attestation sur l'honneur ci-jointe **complétée et signée**
- La copie d'une pièce d'identité
- La copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le chèque de paiement à l'ordre du trésor public
- ➡ **Tout dossier incomplet sera refusé**

Vos contacts :

Emmanuelle BULTE – [emmanuelle.bulte@mairie-ensues.fr](mailto:emmanuelle.bulte@mairie-ensues.fr)

Pascal COMBET – [pascal.combet@mairie-ensues.fr](mailto:pascal.combet@mairie-ensues.fr)

Tél. : 04 42 43 51 06

Miche ILLAC, le Maire



---

**BULLETIN D'INSCRIPTION- VIDE GRENIER**  
**DIMANCHE 12 MAI 2024 - CENTRE-VILLE D'ENSUES LA REDONNE**

---

- NOM et PRENOM : .....
- Adresse : .....
- Téléphones fixe et mobile : .....
- Adresse mail (EN LETTRES MAJUSCULES) :  
.....

Je soussigné, ..... souhaite participer au vide grenier que vous organisez le 12 mai 2024 dans le **centre-ville d'Ensues la Redonne**. J'ai bien pris note des différentes dispositions relatives à l'organisation et je m'engage à les respecter.

Ci-joint la copie de ma pièce d'identité, et la copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi que mon attestation sur l'honneur.

---

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**  
**A REMPLIR PAR LES PARTICULIERS**

---

Dénomination : Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Adresse Mail : .....

Téléphone : .....

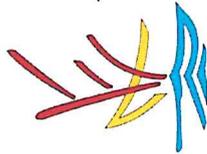
**VIDE GRENIER** du 12 mai 2024, dans le CENTRE-VILLE D'ENSUES LA REDONNE

**Horaire début de la vente : 9h00**

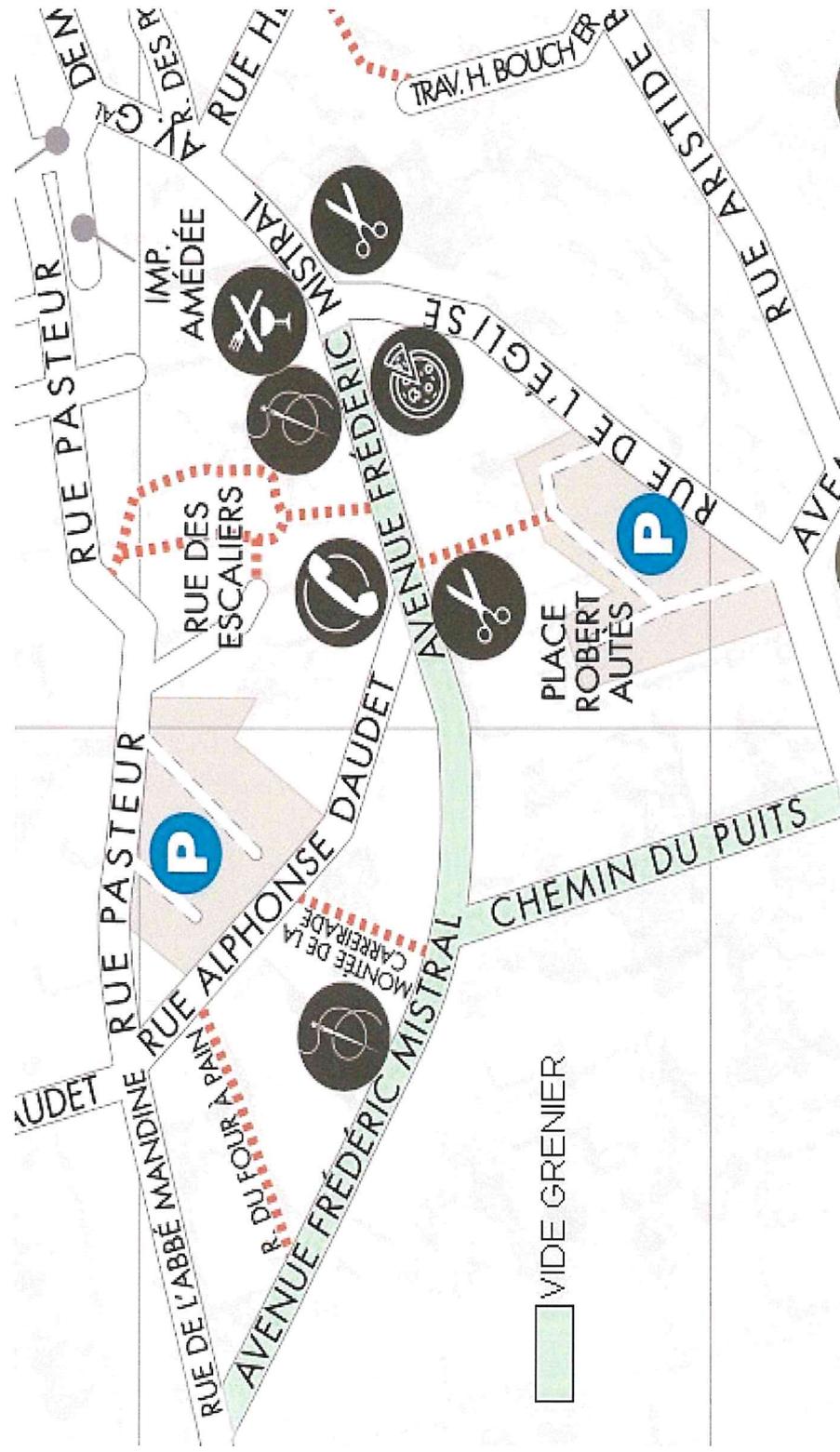
**Horaire fin de la vente : 16h00**

Je soussigné, ..... auteur de la présente déclaration certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues à l'article R.310-9 du Code Pénal. Je ne participe pas à plus de deux vides greniers par an sur le territoire français.

**Date et signature**



## PLAN DU VIDE GRENIER



1. **AVENUE FRÉDÉRIC MISTRAL**, après l'intersection avec la rue de l'Eglise et jusqu'à l'intersection avec la rue Abbé Mandine  
→ INSTALLATION DES STANDS DES 2 COTES DE LA RUE
2. **INTEGRALITE DU CHEMIN DU PUIITS**  
→ INSTALLATION DES STANDS SUR UN SEUL COTE DE LA RUE

### ATTENTION

→ **AUCUN VEHICULE NE POURRA ACCEDER SUR CETTE ZONE PENDANT LE CRENEAU D'OUVERTURE AU PUBLIC, SOIT DE 9H00 A 16H00**